RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 2020

Le dix-neuf novembre deux mil vingt, à vingt heures, le CONSEIL MUNICIPAL s’est réuni en session ordinaire, à huis clos, à la salle des fêtes (afin d’appliquer les mesures barrières en raison de l’épidémie de COVID-19), sous la présidence de Monsieur Dominique DESFORGES-DESAMIN, Maire.

Etaient présents : Mmes et Mrs BOUTRY Christophe, BRETON Serge, DE VAULX Louise, DESFORGES-DESAMIN Dominique, DESMAZIERS Karine, DUFFAUT Martine, FINAT Patrick, JEROME Julie, LEDUC Jean-François, NEUFOND Alexandra, RESSORT Richard, RUSTON Régis, THEVENIN Régis, TOGNON Marie-Christine

Absente excusée : Mme BOUCHE Mélanie.

Madame Julie JÉROME a été désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande à l’assemblée l’autorisation de rajouter à l’ordre du jour de la séance le point suivant : Taux de promotion des avancements de grade. Le Conseil Municipal, à l’unanimité, donne son accord.

Le compte-rendu de la dernière séance est adopté à l’unanimité et Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal :

- la signature du compromis de vente de l’ex-cabinet de kinésithérapeute (3 rue de la Gare) aura lieu le 27 novembre prochain.

- l’ouverture de la boulangerie est prévue pour début janvier 2021. Les travaux engagés par la commune pour réhabiliter le local sont terminés, seule l’intervention d’ENEDIS reste à venir.

- Restaurant « La Chaumière » : la SCI, propriétaire du bâtiment, va recevoir prochainement les candidats à la gérance du commerce. L’objectif est une ouverture au printemps 2021.

- Dans le cadre du projet V7O VIA ALLIER (voie verte allant de Bressolles au pont de Villeneuve-sur-Allier), une rencontre avec les propriétaires riverains concernés par ce projet devrait être organiser prochainement). Les travaux sur certaines portions facilement accessibles et propriété de l’Etat, devraient débuter au 2ème trimestre 2021 ; l’objectif étant une ouverture de cette voie verte pour fin 2023.

- Les travaux de raccordement à la fibre avancent. Début 2021, le bourg devrait être raccordé.

- Moulins-Communauté et le Conseil Départemental relancent une étude sur les circuits de randonnées qui devront avoir au moins 60 % de chemins de terre. L’unique circuit de la commune ne répond pas à ce critère.

***Taxe d’aménagement : exonération des abris de jardin***

 Il est décidé d’exonérer, en partie, soit à hauteur de 50 % de leur surface, les abris de jardin dont la superficie totale n’excède pas 15 m².

***Renouvellement de foyers d’éclairage public***

 71 foyers d’éclairage public anciens vont être remplacés par des lanternes à LED. Les travaux vont être réalisés par le SDE 03. Le montant des travaux s’élève à 37 650 Euros. Déduction faite du financement du SDE 03, soit 30 119 Euros, la contribution à la charge de la commune s’élèvera à 7 531 Euros et sera étalée sur la cotisation des 10 prochaines années.

 Ces travaux auront des incidences non négligeables sur les coûts annuels de fonctionnement : environ – 2 434 Euros sur la consommation et – 879 Euros sur la maintenance.

***Sécheresse 2020***

 Une demande de reconnaissance de l’état de calamité agricole pour sécheresse va être adressée à Madame la Préfète de l’Allier. Pour la troisième année consécutive, le département a été durement frappé par un épisode de sécheresse. Cette année, elle a fortement impacté, en plus, les rendements des céréales et oléagineux.

***Moulins Communauté – Plan Local d’Urbanisme Intercommunal***

 La loi ALUR prévoit, en ce qui concerne le volet Urbanisme, le transfert de la compétence Plan Local d’Urbanisme aux intercommunalités (PLUI). Cependant, ce transfert aux intercommunalités n’a pas lieu si au moins 25 % des communes membres de l’EPCI, représentant au moins 20 % de la population, s’y opposent.

 La commune souhaite conserver la maîtrise de son Plan Local d’Urbanisme et s’oppose donc au transfert de la compétence PLU à la Communauté d’Agglomération de Moulins.

***Moulins Communauté – Rapport de la Chambre Régionale des Comptes***

 La Chambre Régionale des Comptes Auvergne-Rhône-Alpes a effectué un contrôle de la gestion de Moulins Communauté au cours des exercices 2012 à 2018.

 Le rapport final est présenté à l’assemblée.

***Dénomination et numérotation des voiries***

 Dans le cadre du déploiement de la fibre optique, il est nécessaire d’élargir les dénominations et numérotations à l’ensemble des voiries de la commune, non répertoriées à ce jour.

 Cette opération est actuellement en cours. Chaque propriétaire ou locataire concerné par cette nouvelle numérotation en sera prochainement informé par courrier.

***Nomination d’un correspondant « Sécurité Routière »***

 Monsieur Jean-François LEDUC est nommé correspondant « Sécurité Routière ». Il sera le relais privilégié entre les services de l’Etat et les autres acteurs locaux et veillera à la diffusion des informations relatives à la sécurité routière, ainsi qu’à sa prise en charge dans les différents champs de compétence de la collectivité.

***Délibération modificative n° 1 (budget principal)***

 Concernant le lot n° 1 des travaux connexes au remembrement, un litige est en cours depuis 2008.

 Ce dossier a fait l’objet d’une consultation auprès du CCIRA de Lyon, sur demande du titulaire du marché : la société COLAS (à l’époque MIRO) Pour clore ce dossier, la DREAL a accepté de considérer les recommandations du CCIRA, à savoir la restitution d’une partie des pénalités retenues précédemment et le règlement d’une facture (objets du litige).

 Le décompte définitif fait donc apparaître un solde à régler de 56 869.02 Euros, somme à laquelle il faut déduire 15 000 Euros que la commune dispose encore sur ce dossier et qui figure au budget primitif 2020.

 La DREAL va donc abonder la somme de 41 869.02 Euros à la commune pour lui permettre de régler l’entreprise COLAS et clore le dossier.

 Il y a donc lieu d’ajuster les crédits prévus au budget primitif 2020 de la façon suivante :

|  |  |
| --- | --- |
| **DESIGNATION DES ARTICLES** | **VIREMENTS DE CREDITS** |
| **N°** | **INTITULE** | **DIMINUTION DES****CREDITS** | **AUGMENT.****CREDITS** |
| Art. 4581Progr. 146B | Dépenses (à subdiviser pour compte de tiers) |  | 41 869.00 |
| Art. 4582Progr. 146B | Recettes (à subdiviser pour compte de tiers) |  | 41 869.00 |

***Taux de promotion pour les avancements de grade***

 Une délibération en date du 5 décembre 2007 (complétée par la délibération n° 2015/038 et 2016/019) déterminait les taux de promotion pour les avancements de grade des agents communaux.

 Les trois délibérations ci-dessus doivent être réactualisées afin de tenir compte des nouvelles appellations de grades suite au PPCR.

***Droits de préemption***

Le Conseil Municipal examine les droits de préemption présentées par :

 - Maître Laurent ROGEON, Notaire, à savoir une propriété cadastrée section AO n° 298, sise « 36 rue de la Bergerie », appartenant à Monsieur et Madame Pascal RIVET.

 - la SCP PARRY NAUDIN DELMAS, Notaires, à savoir une propriété cadastrée section AX n° 1, 3, 4, 347, 348, sise « 21 rue du Rozet – Les Prés Guignés », appartenant à la succession LAMOUCHE.

- Maître Magali THUARD, Notaire, à savoir une propriété cadastrée section BD n° 13, 14, 15, 16, 18, 20, 21 et section BC n° 116p et 123p, sise « Le Pont », appartenant à Monsieur et Madame Pierre PICARD.

 - Maître Sylvia JOUMIER, Notaire, à savoir une propriété cadastrée section AP n° 137, sise « 35 rue de la Bergerie », appartenant à Madame Marie-Antoinette FELIX.

Pour l’ensemble de ces biens, le Conseil Municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption.

**RAPPORT DES COMMISSIONS :**

***C.C.A.S. :***

- Le CCAS a participé au centenaire de Madame PARRAT en lui offrant des fleurs et des repas élaborés par un traiteur.

- Les colis de Noël pour les personnes âges seront confectionnés par le traiteur DUMONT. Afin de compenser l’annulation du repas, la valeur des colis a été revue à la hausse. D’autre part, du foie gras sera offert en supplément des boîtes de chocolats. Les bénéficiaires pourront, soit venir retirer leur colis en Mairie, soit le faire livrer à leur domicile.

- Une présentation de « FACE Territoire Bourbonnais » avec été faite lors de la réunion du CCAS du 22 octobre dernier. En résumé, ce projet a pour objectif de lutter contre l’isolement des séniors qui n’ont pas de famille proche en créant un lien social et intergénérationnel avec des outils numériques (tablette). La présentation et les ateliers seront gratuits pour les personnes intéressées. Dès que la situation sanitaire le permettra, un sondage sera effectué auprès des habitants de la commune.

***COMMISSION SCOLAIRE :***

- Un nouveau protocole sanitaire a été mis en place depuis de rentrée de vacances de Toussaint tant à l’école, qu’au restaurant scolaire.

***COMMISSION TECHNIQUE (travaux) :***

- Un inventaire du matériel de voirie a été réalisé faisant ressortir un manque de petit outillage et des matériels en mauvais état, voire hors service. Un chiffrage devra être fait, afin de pouvoir programmer les réparations et achats dans les prochains budgets.

- Le responsable des achats de consommables a fait un premier point avec le personnel concerné sur les achats de fleurs réalisés auprès de l’entreprise FLEURY en Saône-et-Loire, les sapins de Noël achetés auprès d’un producteur de l’Allier et les vêtements de travail achetés auprès de la société GIRAULT-ROY à Nevers. Les prix semblent compétitifs.

- Le SDE03 va engager une étude au niveau de chauffage des bâtiments communaux dans le but de faire faire des économies d’énergie à la commune.

- La commission se réunira le 14 décembre à 18 heures 30 pour faire le point sur les devis reçus et les travaux à envisager.

***COMMISSION TECHNIQUE (chemins) :***

- La commission est en attente de devis de l’entreprise LOMBARDO.

***COMMISSION DE LA VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE, SPORTIVE ET RÉCEPTIONS :***

- La cérémonie du 11 Novembre a eu lieu en comité restreint, avec dépôt de gerbe.

***COMMISSION D’ADMINISTRATION GÉNÉRALE :***

***COMMISSION D’INFORMATION ET COMMUNICATION :***

- Création d’une page facebook : Villeneuve-sur-Allier, notre village

- Site internet : le changement d’hébergeur est en cours, avec la création d’un logo. Une formation a été suivie par le personnel et un élu. Le nouveau site aura une partie intranet.

- Bulletin spécifique « VSA Demain » : La commission devra le finaliser et procéder à la mise en page.

***COMMISSION URBANISME :***

- VSA Demain : Le compte-rendu de la réunion du 10 novembre est fait à l’assemblée. Il avait été envisagé d’animer un atelier de restitution de la mission et des résultats du questionnaire le samedi 14 novembre. Cette réunion n’ayant pu avoir lieu au regard du nouveau confinement, il est décidé de préparer un support sous la forme de bulletin d’informations spécifique pour tenir informée la population, de garder le contact avec elle et de l’impliquer dans les projets pour l’avenir du territoire.

Madame Alexandra NEUFOND sera référente pour les premiers projets qui seront lancés, l’OMSL sera référent pour la partie « Animation ».

**QUESTIONS DIVERSES :**

**-** Il a été signalé en Mairie le stationnement régulier d’un véhicule semi-remorque dans la rue de l’Europe, dégradant la chaussée et les trottoirs. Un courrier sera envoyé au chauffeur afin de lui rappeler l’interdiction de circulation dans le lotissement aux véhicules poids-lourds.

- Il est déploré la présence des poubelles sur les trottoirs dès le lundi matin pour la collecte du mardi matin. Une communication sera faite dans le prochain bulletin municipal, rappelant les horaires de sortie des poubelles.

L’ordre du jour étant clos, la séance est levée.